

Département
du Gers

Commune de Miélan

PLAN LOCAL D'URBANISME

Elaboration

5 - ANNEXES

5.9 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN

ÉLABORATION :

Arrêtée le :

Approuvée le :

Exécutoire le :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

Atelier Sol et Cite
Brigitte FRAUCIEL

Urbaniste OPQU- Architecte dplg
23 route de Blagnac - 31200 TOULOUSE
Tel : 05.61.57.86.43 - Fax : 05.61.57.97.78
E-Mail : contact@soletcite.com

5.9